CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E196768** **VALABLE JUSQU'AU** **08/05/2027**

ÉDITÉ LE 15/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2015

Raison sociale : MSW ISOLATION

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 22/04/2024

Capital : 10 000

33 RUE DES CHARDONNERETS
ZA PARIS NORD II
MICROPARC BÂT H
93290 TREMBLAY-EN-FRANCE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Bobigny

Siret : 808 586 408 00037

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 2135904-001

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146155499

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146155499

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 01 71 85 65 54 **Fax :**

Portable : 06 29 94 32 79

Responsabilité légale :
WAGAY MUSA PRÉSIDENT / WAGAY IBRAHIM DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : msw.isol@mswisolation.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 467 651 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7112	Calorifugeage (Technicité confirmée)	5	09/05/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/04/2026 10:33

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.